

**Ensoleillons
des vies, réchauffons
les cœurs !**



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 décembre 2025

SOL SOLIDAIRE dévoile les lauréats de son appel à projets annuel

L'association SOL SOLIDAIRE, engagée dans la lutte contre la précarité énergétique grâce à l'autoconsommation collective, dévoile les 7 projets qui bénéficieront de subventions allant de 5 000€ à 50 000€.

SOL SOLIDAIRE, association engagée dans la lutte contre la précarité énergétique, œuvre à **réduire en moyenne de 20 % les factures d'électricité** des habitants des logements sociaux grâce au financement d'installations photovoltaïques. Chaque année, l'association conduit un appel à projets dédié aux acteurs du logement social, afin de soutenir le déploiement de solutions solaires au cœur des territoires.

À l'occasion du Forum ENERGAIA, le rendez-vous professionnel incontournable des énergies renouvelables, SOL SOLIDAIRE a dévoilé les **sept lauréats de son appel à projets 2025**. Ces organismes bénéficieront de subventions représentant en moyenne 30% du coût d'investissement dans une installation de production d'électricité solaire en autoconsommation collective.

« Nous sommes fiers d'annoncer cette nouvelle promotion de projets, qui illustre la capacité de SOL SOLIDAIRE à fédérer, financer et accompagner des initiatives concrètes au service des familles les plus fragiles. Voir grandir cette dynamique collective, année après année, est une immense satisfaction : notre action se traduit directement dans le quotidien des habitants. Les lauréats 2025 montrent une nouvelle fois qu'il est possible d'allier énergie photovoltaïque et solidarité, »
déclare André JOFFRE, président de SOL SOLIDAIRE.

Avec ces sept projets supplémentaires, l'association poursuit sa mission : soutenir les acteurs du logement social, transformer les bâtiments et rendre l'énergie solaire accessible au plus grand nombre. Ce soutien est rendu possible grâce à la générosité des mécènes qui apportent des dons à SOL SOLIDAIRE et qui auront permis de consentir une enveloppe globale de 200 000 € environ cette année.

Les lauréats sont :

- **Batigère Habitat : Maizières-les-Metz**



Entre juin et novembre 2025, Batigère Habitat, en partenariat avec SOL SOLIDAIRE et Climaxion, a équipé 126 logements (du T1 au T5) de 354 panneaux photovoltaïques bas carbone d'une puissance de 161 kWc, fabriqués en France. La mise en service de ce projet d'autoconsommation collective est prévue en mars 2026. L'objectif : protéger les locataires face à la hausse des coûts de l'énergie tout en réduisant l'empreinte carbone du parc immobilier. Grâce à cette autoconsommation locale, les résidents bénéficient directement d'une baisse de leurs factures, sans coût d'installation, avec des économies annuelles estimées entre 75 et 220 € par foyer.

Subvention de SOL SOLIDAIRE : 33 000 €



- **Batigère Habitat Solidaires : Rosselange**



Batigère Habitat Solidaires à Rosselange lance un projet d'autoconsommation photovoltaïque. Il s'inscrit dans le cadre de la transformation d'un immeuble de 84 équivalents-logements en 143 logements avec des locaux collectifs. L'installation comprendra 160 m² de panneaux bas carbone, soit 80 modules d'une puissance totale de 36,4 kWc. Certains résidents pourront ainsi réaliser jusqu'à 176 € d'économies par logement et par an.

Subvention de SOL SOLIDAIRE : 10 000 €



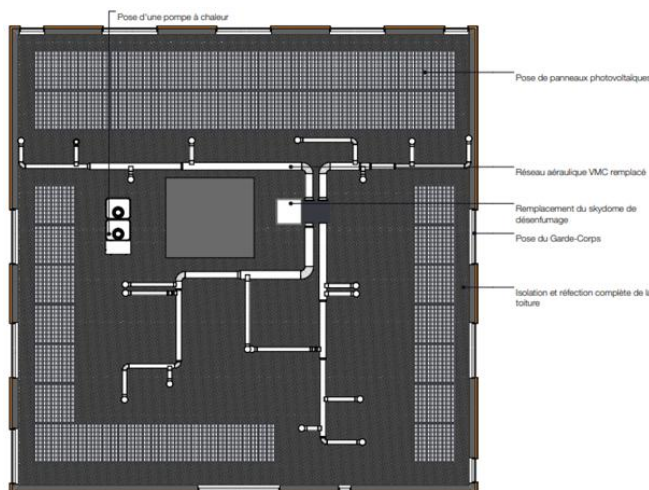
Ensoleillons
des vies, réchauffons
les cœurs !



- **L'Office Métropolitain de l'Habitat du Grand Nancy**

L'OMH du Grand Nancy réinvente le logement social pour le rendre attractif, économe et respectueux de l'environnement. Il prévoit de réhabiliter entièrement un immeuble des années 1960, jamais rénové depuis sa construction, comprenant 92 logements destinés aux étudiants et jeunes actifs, souvent en situation de précarité. Le projet intègre une dimension solaire et solidaire, soutenue par SOL SOLIDAIRE, avec l'installation d'une centrale photovoltaïque en toiture en autoconsommation collective, visant à réduire durablement les charges des locataires. Chaque logement pourrait permettre aux locataires de réaliser en moyenne 292 € d'économies par an.

Subvention de SOL SOLIDAIRE : 8 000 €

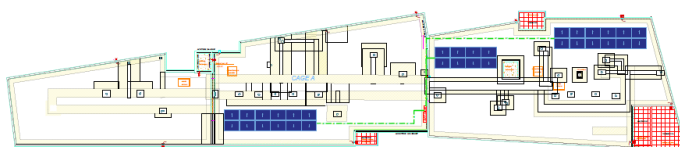


- **Foncière Habitat et Humanisme Rhône : Villefranche-sur-Saône**



Habitat et Humanisme propose des solutions de logements et un accompagnement adaptés aux personnes en difficulté. Grâce à l'appel à projets SOL SOLIDAIRE, l'association pourra réaliser sa première opération d'autoconsommation collective dans le Rhône, sur une résidence composée notamment de 54 logements. Le projet prévoit l'installation de 32 modules photovoltaïques, couvrant 61 m² pour une puissance de 12,5 kWc.

Subvention de SOL SOLIDAIRE : 5 384 €



**Ensoleillons
des vies, réchauffons
les cœurs !**



- **Grand Bourg Habitat : Bourg-en-Bresse**

Grand Bourg Habitat prévoit d'installer 1 170 m² de panneaux photovoltaïques sur quatre résidences de l'Ain, pour une production annuelle estimée à 228,4 kWh. Cette énergie verte alimentera les parties communes de 71 allées situées dans un rayon de 2 km autour des installations, représentant au total 993 logements. Grâce à ce dispositif, l'ensemble des résidents bénéficiera d'une économie globale de plus de 17 000 € par an. Par ailleurs, Grand Bourg Habitat prendra en charge la part fixe du TURPE (Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité) liée à ces panneaux photovoltaïques, afin de maximiser les économies pour les locataires.

Subvention de SOL SOLIDAIRE : 50 000 €



*Représentation des
installations solaire PV sur
toiture –
Résidence du Pallordet, rue
des peupliers à Bourg en
Bresse*

- **Lille Métropole Habitat : Wavrin**



Lille Métropole Habitat lance un projet photovoltaïque sur 28 maisons individuelles à Wavrin, au cœur de la Métropole Européenne de Lille. Sur les 24 logements les mieux orientés, des panneaux Voltec Solar (Tarka), pilotés par le système FusioSolar (Huawei), seront installés en surtoiture. La production annuelle est estimée à 102 929 kWh, avec un taux d'autoconsommation de 54,1 %. L'électricité autoconsommée sera mise gratuitement à disposition des locataires, générant une économie moyenne de 254,56 € par logement, en complément des gains liés à la réhabilitation.

Subvention de SOL SOLIDAIRE : 20 000 €



**Ensoleillons
des vies, réchauffons
les cœurs !**



- **Haute-Savoie Habitat : Annecy**

Haute-Savoie Habitat renouvelle son engagement en faveur de l'autoconsommation collective, avec le soutien de SOL SOLIDAIRE et l'appui technique de TECSOL. L'opération de réhabilitation globale concerne 95 logements de l'ensemble La Prairie, à Annecy, dans lesquels des panneaux photovoltaïques seront intégrés. Plus de 100 kWc de panneaux alimenteront d'abord les parties communes, le surplus étant redistribué aux logements. Les économies annuelles sont estimées à plus de 170 € par logement.

Subvention de SOL SOLIDAIRE : 30 000 €



À propos

L'association SOL SOLIDAIRE a pour membres fondateurs l'ADEME, la société d'avocats De Gaulle Fleurance, le syndicat professionnel Enerplan, le Groupe BPCE, le bureau d'études Tecsol et l'Union Sociale pour l'Habitat.

Son objectif : conjuguer progrès social et environnemental. Son projet : permettre aux bénéficiaires de logements sociaux de réduire leur facture énergétique, en contribuant à financer l'installation de panneaux solaires sur le toit des HLM.

<https://www.solsolidaire.fr/>

Contacts Presse : Sarah Maouchi, +33 (0)7 57 76 83 97, sarah.maouchi@agence-constance.fr / Olivia Brady, +33 (0)7 57 68 30 61, olivia.brady@agence-constance.fr